

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



AIDES AUX INVESTISSEMENTS

LE DÉPARTEMENT POURSUIT SON SOUTIEN AUX EHPAD
COSTARMORICAINS

Face à la situation financière des Ehpads qui n'a cessé de se dégrader, le Département des Côtes d'Armor, malgré un contexte financier contraint, poursuit ses mesures d'aides aux investissements. L'enveloppe de 4 M€ bénéficiera cette année aux Ehpads Monseigneur Bouché de Rostrenen, Pax et Clair Soleil au Hinglé, Guy-Maros de Châtelaudren-Plouagat et Les Jardins Anglais de Dinan.

« Malgré la crise budgétaire inédite que traversent tous les Départements, le Département des Côtes d'Armor prend la pleine mesure de la fragilité financière du modèle économique des Ehpads. C'est pourquoi, depuis 2021, nous activons tous les leviers en notre possession pour soutenir les établissements qui accueillent nos aînés. Nous restons par ailleurs fortement mobilisés pour qu'une réforme nationale voit le jour avec des moyens à la hauteur de ce défi sociétal majeur », déclare **Christian Coail**, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor.

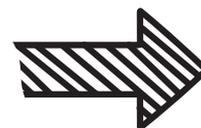
« Avec cette enveloppe de 4 millions d'euros d'aides aux investissements qui s'ajoute aux enveloppes des années précédentes, quatre Ehpads du territoire pourront mener à bien leurs projets de reconstruction, d'agrandissement ou de réhabilitation, et offrir ainsi aux personnes âgées dépendantes qu'ils accueillent de meilleures conditions d'accueil et de vie », ajoute **Véronique Cadudal**, vice-présidente du Département déléguée à l'autonomie.

EHPAD MONSEIGNEUR BOUCHÉ, ROSTRENEN

Subvention 2024 : 1 M€

Projet : reconstruction sur site (coût total : 18,9 M€)

La vétusté des locaux et l'absence de réhabilitation depuis la construction du bâtiment nécessitent une démolition et une reconstruction de l'établissement sur site. La subvention d'1 M€ attribuée en 2024 à l'Ehpads Monseigneur Bouché de Rostrenen s'ajoute aux subventions d'1,9 M€ en 2020 et d'1,5 M€ en 2023, portant le total des aides aux investissements du Conseil départemental à 4,4 M€.



EHPAD PAX ET CLAIR SOLEIL, LE HINGLÉ

Subvention 2024 : 1 M€

Projet : reconstruction totale (coût total : 14,5 M€)

Du fait d'une problématique d'accès par les secours à l'Ehpad Pax, situé en plein cœur historique de Dinan, un projet de reconstruction totale (98 places) est en cours sur le site de l'Ehpad Clair Soleil au Hinglé. Le Département avait déjà accordé une subvention d'1,9 M€ au projet, à laquelle s'ajoute l'aide d'1 M€ en 2024, soit 2,9 M€ d'aides aux investissements de la part du Conseil départemental. L'ARS Bretagne, quant à elle, a participé au financement du projet à hauteur d'1,5 M€.

EHPAD LES JARDINS ANGLAIS, DINAN

Subvention 2024 : 0,4 M€

Projet : réhabilitation partielle (coût total : 862 000 €)

30 chambres de l'Ehpad « Les Jardins anglais » seront réhabilitées. Ces dernières seront également rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à l'installation de rampes de transfert.

EHPAD GUY-MAROS DE PLOUAGAT

Subvention 2024 : 0,5 M€

Projet : restructuration, agrandissement et accessibilité (coût total : 4,35 M€)

Travaux prévus :

- Agrandissement des locaux d'animation, de la salle à manger, de l'espace de déambulation et de l'administration
- Modification des espaces de retournement, et d'accessibilité des chambres
- Création de logements supplémentaires
- Agrandissement de la cuisine centrale
- Mise aux normes PMR (éclairage, escalier, ascenseur)

UNE ÉVOLUTION SIGNIFICATIVE DES TAUX DIRECTEURS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX EN 2024

Par ailleurs, le Département a renforcé les moyens alloués aux établissements et services médico-sociaux avec une évolution significative des taux directeurs des établissements et services en 2024. Le Département a voté une évolution forte du tarif hébergement, ainsi qu'une hausse de la valeur du point GIR de 2 % sur la section dépendance. Dans le secteur de l'aide à domicile, le tarif de référence départemental est passé de 23 à 24,5€. Le taux directeur a augmenté de 7 % pour les tarifs inférieurs à 34€/h et de 2 % lorsqu'ils dépassent 34 €/h. Pour le secteur établissements et services handicap, une hausse de 2 % sur le budget aide sociale hébergement a été votée. L'ensemble de ces dispositions représente un effort financier de 6,9 M€ pour le secteur de l'autonomie en 2024.



CONTACT PRESSE

**Direction de la Communication
Marion Sevenier**

marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83